

Entité de publication



Commune de Saint-Gingolph, Place de la Croix-Blanche 1, 1898 St-Gingolph

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une villa individuelle

Titre du projet de construction

Construction d'une villa individuelle

Numéro pour consultation eConstruction

f68024ef

Requérant(e)

Anzère Immobilier SA

Auteur(e) de plans

Atelier d'Architecture Alexandre Dini

Parcelle

Parcelle 2173, No Folio 6, Lieu-dit Biffeu

Coordonnées

2'552'449 - 1'137'606

Propriétaire

Atanas Tontchev

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de Rive

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Saint-Gingolph, Place de la Croix Blanche, 1898 St-Gingolph, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Administration de St-Gingolph, Service des constructions

Place de la Croix-Blanche 1

1898 Saint-Gingolph

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 06.04.2026